



# INDUSTRIALISATION DE L'AGRICULTURE :

Comment la définir ?  
Pourquoi la combattre ?

Cette conférence a pour but de vous présenter la caractérisation des projets et sites de production comme des projets emblématiques de l'industrialisation. Vous verrez que notre objectif est de dresser une critique globale, systémique, et non simpliste de ces projets, en pointant pour notre part les conséquences d'abord sur les paysan.ne.s eux-mêmes : foncier, accaparement des aides, dérégulation des marchés, concurrence déloyale...

La Confédération paysanne a à cœur de mettre en avant les dimensions humaines, sociales, territoriales et économiques dans le combat contre l'industrialisation. Les dimensions écologiques et de bien-être animal d'un projet ont aussi leur importance et sont pleinement intégrées dans notre vision systémique. Sur ces dimensions, de nombreuses autres organisations spécialisées sur ces thématiques et mouvements citoyens rejoignent souvent la lutte contre l'industrialisation de la production agricole.

Nous ne pouvons que se satisfaire que de plus en plus de citoyen.ne.s s'intéressent à leur alimentation. Nous sommes aussi vigilant.e.s pour que le lien soit fait avec les préoccupations paysannes. Aucun changement du modèle agricole ne pourra se faire sans et contre les paysan.ne.s.

L'industrialisation de l'agriculture concerne à la fois les productions végétales que les productions animales. La Confédération paysanne vise tout autant les fermes-usines végétales (dizaines d'hectares de serres chauffées de tomate) que les usines de 1000 vaches. En outre, on voit désormais le phénomène d'industrialisation gagner l'agriculture biologique en France. Une ferme avec 50 000 poulets bio est certes « moins pire » qu'une ferme-usine de 250 000 poulets, sur le plan de la densité animale ou de l'utilisation d'intrants. Mais elle relève d'une même logique d'accaparement de la valeur, de course aux prix bas et de destruction d'un projet collectif de répartition équitable des ressources. Le cahier des charges bio est insuffisamment protégé des appétits voraces de ce type par l'absence notamment des considérations sociales. Une agriculture biologique paysanne ne peut cautionner des installations de 50 000 volailles en bio. On voit bien ici qu'on dépasse le seul critère de la taille. La perte d'autonomie ou encore le mépris envers toute notion de répartition peuvent être bien plus importants dans notre motivation à s'engager contre l'industrialisation des productions agricoles, qu'elles soient végétales ou animales.

**La question centrale n'est en effet pas entre cultures et élevage, viandards et véganes mais bien entre agriculture paysanne et agriculture industrielle.**

Nous sommes porteurs d'une alternative concrète à ce modèle prédateur de l'agriculture industrielle : celui de l'agriculture paysanne.

## Définition

L'agriculture industrielle vise la concentration de la production et fait disparaître les paysan.ne.s de nos territoires. Insérés dans un système internationalisé, segmenté, déterritorialisé et productiviste, l'humain et le vivant y sont considérés comme des outils de production comme les autres, faisant fi des aspects sociaux, des droits humains, du bien-être animal et de la préservation de l'environnement. Les unités industrielles s'approvisionnent des commodités les moins chères, peu importe leur origine.

Même lorsque des normes de « bien-être animal » ou de labellisation type agriculture biologique sont instaurées dans ces unités de production industrielle, le vivant doit toujours s'adapter au système, peu importe le coût humain, social et écologique. Cette agriculture industrielle s'affranchit des règles de base de l'agronomie, ignore les intérêts et la sensibilité des animaux. Elle suit exclusivement la logique marchande libérale en recherchant la maximisation de son profit à n'importe quel prix.

Pesticides, engrais de synthèse, ressources fossiles, antibiotiques, OGM, subventions illégitimes, complicité des pouvoirs publics, concentration du capital, externalisation des pollutions, droits humains et sociaux bafoués sont parmi les principaux outils qui lui permettent d'accaparer terres et richesses dans nos systèmes alimentaires.

### Le cas des productions animales industrielles

Il ne peut y avoir d'élevage qui soit « industriel ».

C'est pourquoi nous préférons parler de « productions animales industrielles ».

Ces dernières participent à une déconnexion entre cultures et élevages, ce qui rompt le cercle vertueux de la polyculture-élevage ou de l'élevage herbager et pastoral.

Elles contribuent à un système effrayant d'insensibilité vis-à-vis du vivant qui fait miroir à comment sont traités les humains, notamment les paysan.ne.s, dans ce système économique inéquitable.

Ces productions animales industrielles entraînent inévitablement des réactions de rejet de la part de la population.

Combattre ces productions animales industrielles est indispensable pour remettre en avant le rôle essentiel de l'élevage paysan dans les écosystèmes.

Le repli sur soi et l'opacité des filières ne peuvent qu'alimenter la suspicion et la rupture entre ruraux et urbains.

Relier agriculture et alimentation, paysan.ne.s et mangeurs.euses, est la solution pour des paysan.ne.s nombreux.euses dans des campagnes vivantes.

## **Le canevas d'appréciation de la Confédération paysanne des projets : Quel degré d'industrialisation à l'œuvre ?**

On associe souvent la qualification de « ferme-usine » au seul critère de la taille, avec l'image symbole de beaucoup d'animaux regroupés sur une petite surface en bâtiment.

Face à de tels mégaprojets, certains évoquent la dimension entrepreneuriale et « business », mais la terre, le vivant, l'humain doivent être au cœur de nos territoires et de nos systèmes alimentaires. Ces projets industriels appartiennent à un modèle du passé. C'est bien le redéploiement de l'agriculture paysanne qui peut répondre à l'ensemble des enjeux sociaux, économiques et écologiques d'aujourd'hui. Et donc des installations nombreuses pour des campagnes vivantes.

C'est donc à partir de l'ensemble des principes de l'agriculture paysanne qu'on définit en miroir l'impact négatif de tel projet ou ferme-usine.



## Le diagnostic Agriculture paysanne

Nous utilisons depuis de nombreuses années, un outil permettant de situer une ferme au regard des 10 principes de bases qui constitue notre projet politique qu'est l'agriculture paysanne.

L'analyse porte sur six thèmes transversaux, définis dans la Charte de l'Agriculture Paysanne ; chacun d'eux reflète les fonctions sociale, économique et environnementale du projet d'agriculture paysanne.

Cette analyse, appliquée à une exploitation industrialisée, permet d'en définir son niveau d'industrialisation.

Plus d'infos sur :

<https://www.agriculturepaysanne.org/la-charte-de-l-agriculture-paysanne>

### ■ Autonomie

On regarde ainsi l'impact sur l'autonomie financière et décisionnelle (origine des capitaux, endettement, financiarisation...), économique (intégration filière, dépendance économique...) et technique (alimentaire, technologique...) des paysan.ne.s dans le projet. La notion d'autonomie est primordiale pour conserver une agriculture paysanne sur nos territoires.

### ■ Répartition

La question de la répartition est centrale, car c'est notamment sur ce point que les politiques publiques ont un rôle majeur d'orientation des modèles agricoles.

Le choix entre agriculture paysanne et agriculture industrielle réside en premier lieu dans la répartition des ressources, à commencer par le foncier (spéculation, hausse du coût, frein à l'installation, montages sociétaires...), les ressources naturelles et les aides publiques qu'elles soient agricoles, fiscales ou énergétiques.

On regarde également l'impact économique sur la filière, localement et globalement : concurrence sur les débouchés de proximité, baisse des prix, perte de valeur du produit, dérégulation du marché, dumping vis-à-vis des pays du Sud, captation des aides publiques, augmentation du coût du fourrage et de l'alimentation via la concurrence avec la production énergétique.

Ne pas combattre l'industrialisation de l'agriculture dans les politiques publiques, c'est en premier lieu cautionner l'accaparement des moyens de production, du foncier et des subventions au détriment de l'humain, du lien social, de la vie des territoires, de la qualité de l'alimentation, de la santé environnementale et du climat.

### ■ Emploi et développement local

L'industrialisation de l'agriculture est loin d'être un enjeu agricole-agricole. C'est pourquoi cet item de développement local est majeur dans les domaines de l'emploi et du lien social dans les territoires ruraux.

Laisser progresser l'industrialisation de l'agriculture, c'est être complice de l'hémorragie qui se poursuit dans des campagnes désertifiées, c'est cautionner la disparition progressive des paysan.ne.s, c'est signer l'abandon de nos territoires ruraux.

On regarde ainsi l'impact du projet sur l'installation et la vie du territoire : dynamique d'installation, lien avec le voisinage, désertification, hausse du trafic routier, absence de contribution au système alimentaire local...

L'impact sur l'emploi est apprécié tant d'un point de vue quantitatif (nombre d'emplois directs et induits) et qualitatif : qualité des emplois proposés (spécialisation, précarisation, travailleurs détachés et intérimaires...), externalisation du travail agricole et agroalimentaire, restructuration et qualité des conditions de travail observées également en aval.

## ■ Transmissibilité

Un des premiers degrés d'industrialisation les plus inquiétants est celui de l'intransmissibilité de l'outil de production, qui rend difficiles l'installation et la réversibilité vers des systèmes autonomes et paysans. C'est également la porte ouverte à la financiarisation de l'agriculture et donc sa soumission encore plus forte aux diktats de la rentabilité et de la compétitivité au détriment de l'humain et de la nature.

La taille de la ferme est, ici, un critère, car elle induit souvent une mobilisation de capitaux importante, donc un montant de reprise exorbitant, ainsi qu'un niveau d'endettement conséquent. La grande taille est souvent corrélée avec une simplification et spécialisation du système, une perte d'autonomie et de durabilité.

## ■ Travail avec la nature

L'item « Travail avec la nature » s'intéresse à l'inscription dans les cycles du vivant de la structure. L'industrialisation de l'agriculture s'affranchit des règles de l'agronomie, de la régénération des écosystèmes et de la durabilité des ressources naturelles. Cela se traduit par un fonctionnement exclusivement tourné vers la maximisation du profit à n'importe quel prix dans une logique productiviste, de segmentation et de standardisation.

On y regarde l'impact du projet en termes de pollutions de l'eau, de l'air et des sols, de fertilité des sols, de maintien d'infrastructures écologiques (haies, prairies...), de système énergivore (y compris en aval, exemple de la poudre de lait), de déforestation importée, d'empreinte carbone, de recours aux OGM et de biodiversité animale et cultivée.

En systèmes de productions animales industrielles, la question de la bien-être animale est observée : logique de réification de l'animal, conditions de vie de l'animal (confinement intégral, densité animale élevée...), contraintes fortes sur l'expression des comportements naturels..

## ■ Qualité des produits

La finalité alimentaire du processus de production agricole devrait être au cœur des objectifs de l'agriculteur.trice. Engagés dans le processus de A à Z, un paysan.ne a à cœur la qualité finale du produit, qualité sur tous les plans nutritionnelle, chimique, sanitaire, gustative et éthique. L'industrialisation de l'agriculture pense minerai, commodités, marché mondial. Déconnecté du lien avec les mangeurs.euses, elle s'inscrit dans des processus de normalisation, standardisation, concentration capitaliste et internationalisation néfaste pour les citoyen.ne.s et la planète.

On y regarde donc l'impact du projet en termes sanitaires et environnementaux (usage de pesticides, engrais, antibiotiques, OGM...), en termes territoriaux (lien au sol...) et en termes de valeur du produit (standardisation, commodité sur le marché mondial, perte d'image au niveau du consommateur, pression à la baisse sur des cahiers des charges type AOC, AB...)

## 2 exemples

- Projet de volailles industrielles dans le Morbihan, soutenu par le Conseil Régional de Bretagne (série de projets similaires en Bretagne): exemple de Langoëlan
- Projet de serres chauffées pour tomates industrielles à Egletons en Corrèze (projets similaires en Charente, Landes, Côtes d'Armor...)

## Poulailler industriel de Langoëlan (56)

Thématique AP	Questionnement	Poulailler Langoëlan
<b>Autonomie</b>	Origine des capitaux	1,4 Millions d'euros par le Crédit Agricole
	Statut de la ferme	Extension d'une ferme déjà existante donnant ainsi 2 EARL : Ker David et Ker Maria (120 000 poulets)
	Organisation de filière	Intégration avec Sanders
	Technique et Agronomique	Pas d'autonomie – Volet technique et alimentaire assuré par Sanders – zéro lien au sol
<b>Qualité des produits</b>	Mode de production	Poulet industriel lourd – 42 kg de poulet au m <sup>2</sup>
	Système mondialisé	Soja originaire de l'Amérique Latine, Marché intérieur du poulet industriel lourd risque de saturer => export probable vers le Moyen-Orient et de parties du poulet vers la Chine
	Image du produit	Bas de gamme
<b>Transmissibilité</b>	Taille de la ferme	Presque 9000 m <sup>2</sup> de poulaillers
	Endettement et niveau de capitaux	Environ 2 millions d'euros sur les deux sites
<b>Répartition</b>	Impact sur les filières locales	Restructuration générale de la filière avec éviction des poulaillers de 30-40 000 poulets – Frein à l'installation
	Impact sur l'économie de la filière	Saturation du marché intérieur avec un million de poulets à l'année
	Emprise foncière	Bétonnage de 4000 m <sup>2</sup> - zéro lien au sol mais nécessite 500 ha de cultures pour l'alimentation animale
	Accaparement des aides publiques	Subvention de 50 000 euros du Conseil Régional + caution publique de 200 000 euros

<b>Développement local</b>	Impact territorial	En face d'une ferme bio. Explosion des transports pour l'apport des aliments et l'export des déjections animales en compost
	Impact sur l'emploi	Passage de 3 associés à 2 associés avec en parallèle un doublement de la taille
<b>Travail avec la nature</b>	Cohérence environnementale	Déterritorialisation complète. Les céréales (400 ha nécessaires) + le soja (100 ha nécessaires) ne seront pas bretonnes au vu de la situation locale.
	Impact environnemental et climatique	Multiplication des transports. Pas de prise en compte de l'import des aliments et l'export des excréments compostés par camion dans l'impact climatique du projet.  Consommation d'eau importante (+5000m3) via l'utilisation de forages => problème accru d'étiage des rivières environnantes
	Biodiversité animale et cultivée	Souches industrielles
	Bientraitance animale	Densité très élevée – élevage au sol – confinement intégral

## Serres chauffées de tomates à Egletons (19)

Thématique AP	Questionnement	Problèmes posés par le projet
<b>Autonomie</b>	Origine des capitaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 90% d'emprunt et apports privés</li> <li>- 106 800 € investis sous formes sociétaires par les serristes</li> <li>- 4,43% de financement régionaux (2 DJA pour 110 000€ et 2 PCAE pour 600 000€)</li> <li>- 400 000€ d'obligation à 4% via Mmosa</li> <li>- Emprunt de la part de la ComCom pour le foncier (pas de transparence sur le taux d'intérêt)</li> </ul>
	Statut de la ferme	- Forme sociétaire (IGFA pour le foncier= 300€; trois scea production= 1500€/1500€/100000€); 1 sas conditionnement (3550€) le tout réparti sur les 3 serristes
	Organisation de filière	- Organisation de producteurs avec commercialisation des produits sous la marque Rougeline
	Technique et Agronomique	- Production hors sol en hydroponie, sous serres sur substrat artificiel (laine de roche sous plastique) avec solution spécifique pour venir fournir les besoins nutritifs des plants
<b>Qualité des produits</b>	Mode de production	<p>labellisé « sans résidus de pesticides » donc pas bio mais amalgame avec le bio pour le consommateur lambda.</p> <p>Production : 1150 t prévues pour 2020 et 5000t à plein régime.</p>
	Système mondialisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les produits de la marque (toutes productions confondues) restent principalement commercialisés à une échelle nationale (10% à l'exportation).</li> <li>- Pas de connaissance sur la distribution de la production corrézienne en tant que telle, hors prévision vente sous serres.</li> </ul>
	Image du produit	Vendu via un marketing donnant l'image d'une production tournée vers l'agro-écologie, le local, la prise en compte des évolutions sociétales. « Production locale, consommation locale »
	Taille de la ferme	Monoculture de 8 ha de tomates sur une surface de 28,85 ha

<b>Transmissibilité</b>	Endettement et niveau de capitaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Investissements très élevés (matériel, bâtiment, maintenance, etc.) pour 125 millions d'€</li> <li>- Niveau d'endettement et d'engagement financier faible pour les porteurs de projets moindre au regard des investissements globaux.</li> </ul>
<b>Répartition</b>	Impact sur les filières locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vente à la ferme prévue plusieurs fois / semaine, à voir l'impact sur les producteurs locaux...Le reste vendu dans les supermarchés du grand Sud-Ouest (quid de l'impact pour l'ultra local et pour les marchés du Sud Ouest)</li> </ul>
	Impact sur l'économie de la filière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'appel à projet pour l'usage de l'énergie de l'incinérateur, donc captation d'aide pour un projet « usine » alors qu'un/des projets auraient pu être envisagés plus collectivement</li> <li>- Inquiétudes sur la ressource en eau</li> </ul>
	Emprise foncière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Total = 28.85ha avec 8ha de serres prévus (dont 4ha déjà réalisées), 3.3ha de réservoir d'eau + parking+ bâtiment de conditionnement + chaufferie).</li> </ul>
	Accaparement des aides publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aides aux investissements</li> <li>- Aides de la communauté de communes (pour l'acquisition du foncier notamment, officiellement sous forme d'emprunt)</li> <li>- Tarifs préférentiel de l'énergie (justifié par le fait d'utiliser l'énergie en fin de circuit et perdu par ailleurs si absence de leur projet) (voir en fin de doc)</li> <li>- Aides PAC/ région : PCAE/ DJA</li> </ul>
<b>Développement local</b>	Impact territorial	Incertitudes
	Impact sur l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible transparence sur le nombre d'emploi devant être créés. Selon les dernières déclarations des serristes : 15 CDI (pas de précision sur le temps de travail) et « quelques dizaines d'emplois saisonniers en haute-saison. (les chiffres annoncés au début du projet étaient bien plus conséquents)</li> </ul>

<b>Travail avec la nature</b>	Cohérence environnementale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monoculture de tomates sur 8 ha</li> <li>- Culture sur substrat et imperméabilisation des surfaces entourant les serres</li> <li>- Obligation de compensation écologique très partiellement suivie et peu mise en œuvre alors que la construction du site est déjà entamée.</li> <li>- Impact inquiétant sur la ressource en eau</li> </ul> <p><u>USAGE DE L'ENERGIE DE L'INCINERATEUR *</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Corrèze, département qui trie le moins en Nouvelle-Aquitaine</li> <li>- Un projet contre-incitatif qui s'approvisionne à partir d'une ressource qui tend à diminuer</li> <li>- Incohérence avec les orientations de la politique régionale vers le tri et l'abandon progressif de l'incinération</li> </ul>
	Impact environnemental et climatique	Destruction de zone humides (environ 5.6 ha de tourbières), d'espaces boisés et de prairies agricoles.
	Biodiversité animale et cultivée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fortes incertitudes quant à la diversité des variétés produites ainsi que sur leur provenance ? Quid de l'usage de semences paysannes ou bien de semences issues des catalogues de semences conventionnelles ? leurs déclarations « beef, cœur de boaf, romanella, comue des andes et rose)</li> </ul>

L'industrialisation se manifeste ainsi sous diverses formes sur les fermes. La ferme-usine en est le symbole. Dès qu'il y a perte d'autonomie, on acte une perte de sens pour l'éleveur.

Né pas la dénoncer, c'est cautionner l'accaparement des moyens de production, du foncier, des subventions, et donc accepter la disparition progressive des paysan.ne.s et de l'emploi dans les territoires.

Des importantes coopératives et acteurs de la « profession » poussent malheureusement à l'industrialisation de l'agriculture. Certains producteurs.trices sont alors contraint.e.s par le système à rentrer dans le moule de la filière, même si c'est au détriment de leur bien-être, de leur revenu et de leur charge de travail.

L'industrialisation détruit notre image auprès du consommateur qui se détourne et se méfie. Elle est à l'opposé des solutions d'avenir.

Nous nous devons de reconnecter paysan.ne.s et citoyen.ne.s autour d'un projet de société commun, pour une alimentation de qualité accessible à toutes.

Plutôt que se renfermer sur elle-même, notre agriculture est et pourrait être davantage plébiscitée par nos concitoyen.ne.s : nous devons construire une relation d'échange et de confiance entre le monde paysan et le reste de la société.

Les projets contestés sur le territoire soulèvent des problèmes sur plusieurs des thématiques présentées aujourd'hui. On est bien sur une opposition globale et forte, à laquelle des associations spécialisées sur telle ou telle thématique rejoignent le combat.

## Rôle des politiques publiques et de nos élu.e.s

Les politiques publiques se doivent de réorienter nos systèmes agricoles et alimentaires pour répondre aux défis actuels sociaux, économiques, territoriaux et écologiques.

Une politique publique agricole et alimentaire ambitieuse doit être l'occasion de répondre à la fois au besoin de rémunération du travail paysan, aux défis écologiques en ramenant de la diversité de savoir-faire paysan sur nos territoires et aux attentes sociétales exprimées.

Elle doit aussi lutter contre cette industrialisation de l'agriculture que nous venons de décrire collectivement les impacts négatifs sur notre société et notre planète.

Les politiques publiques doivent cesser de soutenir ce modèle agro-industriel qui accapare les ressources et détruit nos territoires.

**Nous lançons cet appel à nos élu.e.s pour qu'ils écoutent enfin les revendications citoyennes et paysannes pour une autre politique agricole et alimentaire.**

La solution est bien de recréer du lien entre agriculture et alimentation, par une transition vers une agriculture paysanne rémunérée à sa juste valeur et un agroalimentaire dense en emplois de qualité. Nous devons reprendre en main notre destin face à l'agro-industrie, reprendre la main sur nos outils coopératifs.

Autonomie du paysan et relocalisation des filières redonneront le poids nécessaire aux paysans pour négocier un revenu digne et à la hauteur de ce qu'il apporte au développement de son territoire.

**Il nous faut choisir entre agriculture paysanne et agriculture industrielle !**

**L'urgence est là !**

**La société civile, la jeunesse, est déjà mobilisée dans de nombreuses luttes locales et globales, nos élu.e.s doivent suivre.**

**NOUS DEMANDONS LA FIN DES SOUTIENS À L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE !  
NOUS REVENDIQUONS UNE RÉORIENTATION DES SOUTIENS VERS L'AGRICULTURE  
PAYSANNE !**

**SOUTENONS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES RELOCALISÉS POUR UNE  
ALIMENTATION DE QUALITÉ ACCESSIBLE À TOU.TE.S !**

\*\*\*\*\*

### Contacts :

Nicolas Girod, Porte-parole national de la Confédération paysanne : 06 07 55 29 09

Véronique Marchesseau, secrétaire générale de la Confédération paysanne : 06 98 53 76 46

Caroline Nugues, chargée de communication de la Confédération paysanne : 06 95 29 80 78

Victor Pereira, Animateur réseau de la Confédération paysanne : 07 68 35 41 89